

Une confiance lucide

Information du public sur les risques technologiques majeurs

Document important
à lire
attentivement
et à conserver

BASF Health & Care Products
France

 **BASF**
The Chemical Company

Une confiance dans l'avenir

L'usine BASF Health & Care Products France à Meaux (ex COGNIS)

Filiale d'un groupe international, l'usine BASF de Meaux fabrique principalement des produits pour l'industrie de la cosmétique (shampoings, gels douche, etc.), de la détergence (lessive, liquide de vaisselle, etc.) et des dérivés pour de multiples autres secteurs d'applications (lubrifiants, encres, vernis, bâtiment, peinture).

Implantée depuis 1938 sur le site de Beauval, entièrement reconstruite à partir de 1980 et régulièrement modernisée, l'usine dans laquelle travaillent plus de 100 personnes, dispose d'un outil de production sûr et performant. L'usine est soumise à la directive SEVESO seuil haut du fait de l'utilisation de produits classés dangereux pour l'environnement.

Sécurité Industrielle : prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'un site industriel soumis à des mesures de prévention des accidents majeurs et leur conséquences exigées par les législations française et européenne. Le site a réalisé et soumis à l'administration une étude de danger de la totalité de l'établissement. Cette étude, à partir d'une analyse systématique des équipements industriels et de leur conditions d'utilisation, envisage tous les scénarios possibles d'accident, même les moins probables. Les pouvoirs publics, les collectivités locales et les industriels travaillent en commun pour renforcer votre sécurité et votre information afin que vous puissiez avoir dans les industries une **confiance lucide**.

Les dangers sur le site

Produits	Dangers	Effets
Acide Acrylique et Méthacrylique, Méthacrylate de méthyle	Inflammable	Surpression, thermique
Trioxyde de soufre, Formol	Toxique et corrosif	Toxique

Une attitude lucide

Que se passe t-il en cas d'accident ?

Le métier du personnel d'exploitation, l'expérience acquise, les investissements consacrés en matière de sécurité sur le site, la réglementation française qui impose des règles très strictes dont l'application rigoureuse est contrôlée en permanence, rendent hautement improbable ce type d'accident majeur.



En cas d'accident limité à l'intérieur de l'usine

C'est la société BASF qui prend les mesures d'urgence avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. C'est le Plan d'Opération Interne (POI) qui prévoit le déclenchement de la sirène d'alarme, l'appel des secours extérieurs et l'organisation de la lutte contre un sinistre limité à l'établissement.

Si le sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine

Afin de garantir la sécurité de la population, les pouvoirs publics en accord avec l'industriel prévoient un ensemble de mesures liées à un accident majeur, même hautement improbable. C'est donc le préfet qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en oeuvre le Plan Particulier d'Intervention (PPI). Vous pouvez consulter les mesures décrites dans ce PPI auprès de votre mairie.

Bien réagir en cas de danger

En cas de danger

Vous serez alertés par les sirènes. Pour votre sécurité et celle de votre famille, appliquez les consignes énoncées dans la **fiche réflexe ci-jointe**. Conservez-la à portée de main. Des essais de sirènes sont réalisés tous les 1er mercredis de chaque mois à 12h00 précises.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser auprès de notre société ou à la préfecture (protection civile), à la DRIEE ou encore auprès de votre mairie. Ces plaquettes sont disponibles dans les mairies de Meaux, Fublaines, Poincy, Nanteuil-les-Meaux et Trilport.

Document réalisé par le Service Sécurité et Environnement.



BASF Health & Care Products France S.A.S.

Z.A. - 19 rue Pierre Brasseur
77100 MEAUX

En cas d'alerte

Si un accident industriel majeur (explosion, incendie ou nuage toxique) se produit chez BASF, **l'alerte sera donnée à la population par le signal suivant :**

Début de
l'alerte



1 minute



5 sec.



1 minute

5 sec.

1 minute

C'est une sirène au son modulé qui est testée tous les 1er mercredis du mois à 12 heures précises et pendant 1 minute.

Ce qu'il faut faire et ne pas faire



Mettez-vous à l'abri dans un local clos le plus proche du lieu où vous vous trouvez



Fermez tout. Calfeutrez portes et fenêtres. Arrêtez et bouchez les ventilations



Ecoutez la radio.
Des précisions seront fournies :
France Inter GO 1852 m

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont en sécurité. Les enseignants connaissent les consignes



Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours



Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle. Evitez d'allumer ou d'éteindre la lumière ou tout appareil électrique



La fin de l'alerte est annoncée par un **signal continu** (non modulé) durant 30 secondes et par la radio.

Fin de
l'alerte



30 secondes

Si vous entendez la sirène, il faut réagir immédiatement



Les bons réflexes



Enfermez-vous tout de suite



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Fermez tout



Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle



Écoutez la radio
(France Inter GO 1852 m)



Ne téléphonez pas



La fin de l'alerte sera donnée par la sirène